

Rapport du recteur à l'assemblée du Sénat de janvier 2022

Je tiens à exprimer d'abord à toutes les personnes de la communauté, aux membres de la population étudiante, du corps professoral et du personnel mes meilleurs vœux pour 2022.

La Laurentienne continue à cheminer dans sa restructuration et les signes positifs notés au cours des dernières semaines nous donnent confiance que des jours meilleurs nous attendent et que notre résolution à bien nous restructurer nous apportera une université plus robuste, résiliente et viable sur le plan financier.

Je sais que toute la communauté universitaire veut faire en sorte que la Laurentienne se dégage de la procédure aux termes de la LACC aussitôt que possible afin qu'elle puisse continuer à offrir une formation postsecondaire de qualité, accessible à tous, dans un milieu qui est à la fois bilingue, triculturel et dynamique.

Appui de la province pour la Laurentienne qui poursuit sa restructuration et le renouvellement du Conseil des gouverneurs

Le 16 décembre 2021, le ministère des Collèges et des Universités (MCU) de l'Ontario a annoncé un appui qui reflète son engagement envers l'avenir de l'Université Laurentienne. Celle-ci se réjouit du soutien continu que témoigne la Province à son égard et de son engagement envers son succès à long terme. L'Université remercie la Province de son assistance et de sa collaboration dans le cadre de cette restructuration.

Cet investissement de la Province exprime une confiance renouvelée en l'avenir de l'Université et devrait rassurer tout le monde, surtout les étudiants (et leur famille) qui envisagent la Laurentienne, en leur choix de fréquenter cet établissement qui sert fièrement le Nord depuis plus de 60 ans.

Bien que la nouvelle ait été largement annoncée avant les fêtes, je tiens à souligner ici que les modalités financières du soutien provincial incluent ce qui suit :

- Jusqu'à 35 000 000 \$ pour refinancer le financement du débiteur-exploitant fourni dans le cadre de la procédure en vertu de la LACC (c.-à-d., remplacer le prêt actuel de 35 000 000 \$ de Firm Capital Corporation par un nouveau prêt du même montant de la Province);
- La Province a aussi indiqué son intention de convertir le financement de débiteur-exploitant en prêt à long terme lorsque la Laurentienne émergera de la procédure en vertu de la LACC avec le plan d'arrangement qui a été accepté par les créanciers.
- Jusqu'à 6 000 000 \$ pour la COVID-19, une protection du corridor des inscriptions et du rendement jusqu'au montant combiné de 22 000 000 \$ échelonné sur six ans. De la sorte, les effets de la restructuration n'entraveront pas indument les activités de la Laurentienne et elle aura du temps pour stabiliser celles-ci à l'issue de la procédure en vertu de la LACC.

Ce soutien aidera la Laurentienne à émerger de sa restructuration plus forte, financièrement viable et dynamique pour servir la population étudiante, les employeurs et les communautés du nord de l'Ontario. L'annonce est une excellente nouvelle pour le nord de la province, notre communauté et les personnes qui souhaitent étudier dans un milieu bilingue et triculturel. L'appui de la Province aidera la Laurentienne à continuer à accomplir sa mission d'offrir une formation postsecondaire accessible de haut calibre.

La restructuration actuelle de la Laurentienne comprend des changements qui continueront d'être réalisés, dont certains assez rapidement.

Le 21 décembre, nous avons eu le plaisir d'annoncer les cinq (5) membres nommés par la Province au Conseil des gouverneurs de l'Université Laurentienne. Ces membres bénévoles sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil (LGC) et auront un mandat d'un an, conformément aux conditions de leur nomination par le LGC. Les voici :

- Mme Debbi Nicholson, PDG, Chambre de commerce du Grand Sudbury;
- M. Don Duval, PDG, NORCAT;
- M. Robert Brouillette, propriétaire, City Welding, et avocat local;
- M. Gérard (Gerry) Bilodeau, président, GBMC Inc., expertise-conseil minière;
- M. Jeff Bangs, partenaire, Pathway Group, cabinet de relations gouvernementales.

L'Université tient à faire part de ses remerciements et de sa reconnaissance aux onze membres qui ont récemment quitté leurs fonctions au Conseil. Leur dévouement à l'Université, surtout au cours de l'année dernière et la restructuration, a été indéfectible.

En octobre, l'Université a amorcé un examen exhaustif des activités et de la gouvernance qui est mené par un tiers autonome, Nous Group, par l'intermédiaire de la contrôleuse nommée par le tribunal et de l'agent en chef de la restructuration et auquel ont participé un nombre considérable d'intervenants. Nous attendons de recevoir un grand nombre de recommandations découlant des rapports et avons hâte d'en discuter avec les parties prenantes à l'Université. La Laurentienne s'engage envers le renouvellement suivi du Conseil, l'examen de l'ensemble des fonctions, pratiques, activités et rôles et la mise en œuvre des modifications recommandées, s'il y a lieu.

Nouvelles touchant la COVID-19

Le 3 janvier 2022, le gouvernement de l'Ontario a émis de nouveaux [règlements provinciaux relatifs à la pandémie](#) détaillant des [mesures en vigueur pour 21 jours](#) à compter du 5 janvier 2022.

En se fondant sur ces nouveaux règlements, l'équipe de l'Université Laurentienne a précisé les dispositions suivantes pour le campus jusqu'au 27 janvier 2022, au moins :

- Les services de restauration sur le campus sont offerts uniquement dans le Grand Salon et se limitent aux mets à emporter.
- Les résidences demeurent ouvertes et dotées en personnel pour aider les locataires.
- Le gymnase du Centre de loisirs du campus est fermé.
- L'entraînement intérieur de tous les athlètes interuniversitaires est suspendu.
- Les lignes directrices de télétravail visant les membres du personnel continuent de s'appliquer.

Comme indiqué précédemment, les cours ont commencé le 17 janvier et la plupart des cours qui devaient être donnés sur le campus seront offerts à distance jusqu'au 4 février 2022, au moins. Dès le 7 février, un enseignement en personne sera repris dans certains cours, en attendant un retour complet au campus au plus tard le 28 février de tous les cours devant être donnés en présentiel au trimestre d'hiver. Je prévois quand même quelques exceptions dans certains cours pour lesquels les professeurs communiqueront directement avec les étudiants.

Au plus tard le 24 janvier, nous entendons fournir des précisions sur les programmes et cours qui seront repris sur le campus les semaines du 7 février, du 14 février et du 28 février. Notre but est de fournir un préavis d'au moins deux semaines avant le retour à l'enseignement sur le campus. Même si la pandémie continue à évoluer, la santé et la sécurité de notre communauté universitaire demeurent la priorité absolue. Nous continuerons de communiquer les nouveaux renseignements en temps utile afin de pouvoir revenir à l'apprentissage sécuritaire en présentiel qui est si important pour la vie étudiante.

Bien que l'Université soit ouverte pour appuyer les étudiants en résidence et les activités essentielles de recherche qui ne peuvent pas être effectuées à distance, la plupart des membres du personnel travaillent à domicile jusqu'au 28 janvier. Pendant ce temps, la grande partie des services aux étudiants, y compris le Hub, sont offerts à distance. Pour obtenir des renseignements, les étudiants peuvent communiquer avec le Hub maLaurentienne comme suit :

- Clavardage en direct : [Accédez-y tout de suite](#)
- Courriel : hub@laurentienne.ca
- Téléphone : 705-673-6565 / 1-800-263-4188
- Portails des étudiants maLaurentienne : ma.laurentienne.ca

Afin de permettre une reprise progressive et échelonnée de l'enseignement en présentiel sur le campus, le personnel de soutien aux services aux étudiants et à l'enseignement reviendra graduellement au campus à compter du 31 janvier. D'autres renseignements sur le calendrier du retour au campus des services aux étudiants seront également communiqués le 24 janvier.

Je tiens à féliciter la communauté universitaire de son engagement envers la vaccination contre la COVID-19. À la fin du trimestre d'automne, plus de 99 % des membres de la population étudiante et du personnel fréquentant le campus étaient complètement vaccinés contre la COVID-19. Puisque les troisièmes doses du vaccin sont facilement accessibles, je recommande fortement à toutes les personnes admissibles d'obtenir cette dose de rappel alors que nous préparons le retour au campus pour l'apprentissage en présentiel. Je l'ai obtenue récemment et appris que le temps d'attente est très court dans beaucoup de centres locaux de vaccination sans rendez-vous. Des séances de vaccination sur rendez-vous ont aussi lieu sur le campus au Service de santé et de bien-être dans la REC (G-23), tous les mercredis, de 9 h à 16 h 30. Je vous conseille de consulter votre organisme local de santé publique pour obtenir d'autres renseignements à ce sujet et sur [d'autres protocoles touchant la COVID-19](#).

Nouvelles touchant les demandes d'admission et les efforts de recrutement

Le 13 janvier 2022 était la date limite du Centre de demande d'admission aux universités de l'Ontario (CDAUO) pour les candidats en provenance directe des écoles secondaires. Même si la Laurentienne peut quand même recevoir des demandes après cette date, elle reçoit normalement la plupart de celles des écoles secondaires (candidats 101) avant la date limite du CDAUO. En comparant la même date (10 janvier) l'an dernier, les demandes des candidats 101 sont en baisse de 44 %.

Bien que cette chute est décevante, elle était attendue en raison de la restructuration des études effectuée au printemps, qui a eu lieu après la réception des demandes des candidats 101. En outre, puisque nous n'avons que des données partielles, nous sommes encore loin de la ligne d'arrivée. Il s'agit d'un marathon, non pas d'une course de vitesse.

La Laurentienne compte recevoir d'autres demandes jusqu'à la date limite, mais les tendances actuelles sont constamment inférieures de plus de 40 % depuis la fin de l'automne. Les différences ci-dessous sont notées selon la région pour les demandes de candidats 101 :

- Sudbury (-33 %)
- Région du Grand Toronto (-36 %)
- Nord-Est (-54 %)
- Centre (-57 %)

Depuis deux mois, les unités de liaison, de marketing et de stratégie numérique se sont réunies périodiquement avec le vice-recteur associé à la réussite universitaire, secrétaire général et secrétaire du Sénat afin que tout le monde comprenne les approches adoptées en matière de recrutement et de persévérance.

En ce qui concerne les candidats canadiens (tous les types de demandes à tous les niveaux d'études), les tendances de -42 % pour les programmes de langue anglaise sont légèrement meilleures que celles de -52 % pour ceux de langue française depuis l'an dernier. Du côté positif, la baisse depuis l'an dernier est moindre pour les programmes offerts entièrement en ligne (-1 %) comparativement aux programmes de grade sur le campus (-44 %).

La date limite du CDAUO ne s'applique pas aux candidats adultes, d'un autre établissement, de l'étranger et aux études supérieures et la grande partie de leurs demandes est reçue plus tard dans le cycle. La Laurentienne continuera à suivre les tendances relatives aux admissions et à faire le point pendant l'évolution du cycle.

Les équipes de recrutement au Canada et à l'étranger et des admissions conjugueront les efforts pour favoriser des taux élevés de conversion en offres confirmés pour 2022-2023. Premièrement, deux postes de commis aux inscriptions seront pourvus au cours des prochaines semaines afin de faciliter le suivi des documents, les relations et les services de première ligne, encourageant ainsi les personnes ayant reçu une offre ainsi que les nouveaux candidats de suivre les étapes afin de recevoir des offres et de participer aux nombreuses activités exceptionnelles de conversion. Le Bureau des admissions rehaussera le taux d'offre et réexaminera toutes les demandes d'admission afin d'émettre de façon continue le nombre maximal d'offres aux candidats admissibles. Il faut souligner que le seul programme contingenté au premier cycle est le programme de sciences infirmières de langue anglaise. Ainsi, nous pourrons envoyer plus tôt des offres d'admission aux étudiants admissibles.

D'ici la fin de février, en ce qui concerne les candidats canadiens, nous lancerons la prochaine phase de la série Post-Sec 12 qui vise à aider les candidats dans leur cheminement. Deux activités (la Soirée des parents et « Vous et votre offre ») ont comme but d'aider les titulaires d'une offre et leurs proches à se rendre compte des avantages de l'Université Laurentienne et des raisons de la fréquenter.

Les titulaires étrangers d'une offre seront invités à des séances mensuelles d'information afin de les guider à accepter l'offre d'admission, à demander le permis d'études et à prendre les dispositions pour l'entrée au Canada.

En collaboration avec l'École des sciences naturelles, nous présenterons une séance virtuelle de portes ouvertes à l'intention des titulaires d'offre d'admission à l'un de ses nombreux programmes. Nous commencerons ensuite à faire l'incitation dans les médias sociaux, par courriel et par texto dans le cadre d'une campagne suivie de conversion.

Les sujets et messages de chaque campagne seront distincts, non seulement en raison de la plateforme employée, mais aussi en fonction du ou des programmes précis pour lesquels un candidat a reçu une offre. Nous nous concentrerons sur les éléments ci-dessous de manière suivie jusqu'aux dates limites et par après aussi :

- Acceptation de l'offre d'admission
- Rappel aux titulaires étrangers d'une offre touchant le versement d'un dépôt
- Confirmation du paiement appuyant la demande de permis d'étude
- Témoignages envoyés par courriel d'un étudiant à un autre
- Témoignage d'étudiant étranger selon le pays (pays principaux, comme la Chine, l'Inde, le Bangladesh, les pays de l'Afrique, etc.)
- Bienvenue à Sudbury, campagne de marketing du Canada pour les titulaires étrangers d'une offre
- Séance d'information sur les permis d'études pour appuyer les titulaires étrangers d'une offre
- Histoires à succès de diplômés
- Rappels de faire une visite du campus
- Annonce d'activités à venir

Les doyens et directeurs d'unités d'enseignement, avec les coordonnateurs de leurs programmes respectifs, ont déjà commencé à recevoir des mises à jour toutes les deux semaines au sujet des titulaires d'offre pertinents, y compris les adresses électroniques et numéros de téléphone. Le Service de liaison continue de collaborer avec les unités pour peaufiner les messages et encourager le rayonnement selon divers moyens, y compris la promotion de renseignements sur les programmes, d'histoires à succès des diplômés, de cours des années avancées, de perspectives de carrières, de possibilités d'études professionnelles (p. ex., en médecine), et d'expériences de première année. De plus, on encouragera les professeurs et ambassadeurs-étudiants du Service de liaison à se concentrer sur ce groupe lors de la campagne d'appels en février (population étudiante) et mars (corps professoral).

En mars, les activités à l'intention des candidats 101 et 105 ayant reçu une offre prendront de l'ampleur afin que nous puissions mettre en évidence l'expérience inégalée de première année que nous offrons et assurer aussi une approche personnelle et directe avec les candidats pour laquelle nous sommes réputés. Cela s'ajoutera aux activités en cours avec d'autres unités, dont les suivantes :

- Programme de formation d'ambassadeurs diplômés
- Conversion – Bureau des études supérieures
- Campagnes suivies de sensibilisation – Marketing
- Programme de mentorat d'ambassadeurs - CNFS

Il est important de souligner que les équipes de recrutement au Canada et à l'étranger et des admissions continueront de faire le recrutement et l'évaluation de nouveaux candidats tout au long du deuxième trimestre. On continuera de communiquer par téléphone, courriel et zoom et de faire des exposés axés sur la découverte pour toutes les personnes qui envisagent des études à l'Université Laurentienne.

Nouveau partenariat d'étude

Dès septembre 2022, l'Université Laurentienne offrira en collaboration avec le Collège Boréal un baccalauréat en administration des affaires (B.A.A.) entièrement sur le campus de Toronto du Collège Boréal qui permettra aux membres de la population étudiante d'obtenir une formation à la fois technique et universitaire. Cette offre s'inscrit dans l'engagement à long terme envers l'excellence de la programmation des deux établissements et la pertinence d'assurer une main-d'œuvre francophone et bilingue de haut calibre.

Comité consultatif francophone

Le Comité mixte du bilinguisme, dont le mandat est de favoriser le bilinguisme à l'Université Laurentienne, a approuvé la création d'un comité consultatif francophone qui contribuera à l'élaboration de politiques et stratégies relatives aux enjeux francophones. Les membres du comité proviendront de l'Université Laurentienne et des partenaires communautaires. L'invitation à participer à ce comité de 12 membres sera lancée bientôt.

Mise à jour au sujet de la LACC

La Laurentienne continue de franchir les étapes requises pour la restructuration aux termes de la LACC afin d'émerger en tant qu'entité réaménagée. Cela comprend :

- l'enquête de la contrôleuse et son examen de toutes les réclamations contre l'Université, avec les avis de l'équipe de la Laurentienne, et l'examen par le préposé aux réclamations nommé par le tribunal, ou le tribunal même, de toutes les créances contestées;
- la considération des recommandations découlant de l'examen des activités et de la gouvernance effectué par le Nous Group et la mobilisation des intervenants à cet égard;
- la considération des recommandations découlant de l'examen des biens immobiliers et le suivi qui s'impose, s'il y a lieu;
- la finalisation des états financiers vérifiés pour l'exercice terminé le 30 avril 2021;
- la préparation et la réactualisation des prévisions financières;
- l'analyse de la nouvelle relation avec l'EMNO à la lumière de son statut d'université autonome, de l'utilisation d'édifices dont la Laurentienne est propriétaire et des modalités financières pertinentes;
- la participation aux négociations avec les créanciers touchant les provisions d'un plan d'arrangement qui sera soumis au vote.

Nous travaillons diligemment pour faire avancer chacun des éléments ci-dessus. Le 27 janvier, une proposition sera présentée au tribunal de la LACC demandant le prolongement jusqu'au 31 mai de la suspension actuelle des procédures (qui prendra fin le 31 janvier). Le 20 janvier, des documents détaillés appuyant le prolongement demandé de la suspension seront signifiés à toutes les parties de la procédure aux termes de la LACC. Ils seront aussi déposés auprès du tribunal et affichés sur le site Web de la contrôleuse, où le public pourra les consulter.

Puisque la contrôleuse a indiqué que les rapports de Nous Group sur l'examen des activités et de la gouvernance sont parachevés, je prévois que nous aurons très prochainement d'autres renseignements sur la diffusion de ces rapports.

Je tiens à vous rappeler que le site Web voué à la procédure en vertu de la LACC figure à www.ulaurentienne.info et celui de la contrôlease, à www.ey.com/ca/Laurentian.

Enquête de la vérificatrice générale de l'Ontario

La décision rendue le 12 janvier 2022 par le juge en chef Morawetz de la Cour supérieure de justice a éclairci la question qui a fait l'objet d'un désaccord important entre la vérificatrice générale et l'Université. Cette question juridique, sur laquelle la vérificatrice générale a demandé au tribunal de statuer, concerne l'obligation légale de l'entité soumise à la vérification à fournir des renseignements à la vérificatrice générale ainsi que le droit légal de celle-ci à obtenir des renseignements de l'entité soumise à la vérification. Le tribunal a confirmé que la Laurentienne n'est pas tenue de fournir à la vérificatrice générale des renseignements et documents protégés par le privilège juridique, et que celle-ci n'est pas légalement autorisée à les obtenir.

La vérificatrice générale a fait connaître aux médias son intention de faire appel à cette décision.

À part le problème étroit touchant les renseignements et documents assortis du privilège juridique, l'Université a coopéré avec la vérificatrice générale pour son enquête à tous égards. La Laurentienne a autorisé et incité tout le personnel à participer aux entretiens avec la vérificatrice générale de l'Ontario et n'a aucunement dilué ou entravé leurs discussions. Le personnel de la Laurentienne a directement remis des documents à la vérificatrice générale sans qu'un avocat ne les examine au préalable, pour ce qui est de documents n'incluant aucune communication protégée par le privilège juridique à laquelle la vérificatrice générale n'a pas droit selon le tribunal. Nous avons aussi accordé à son bureau l'accès direct à l'ensemble de notre base de données financières, à notre système d'inscription ainsi qu'à un volume substantiel d'autres documents non confidentiels couvrant de nombreuses décennies. Nous continuerons de lui fournir les documents et renseignements non protégés dont elle a besoin et a le droit d'obtenir aux fins de vérification.

Mandats du président de l'Assemblée législative

En décembre, à la demande du Comité permanent, des mandats ont été émis par le président de l'Assemblée législative à moi et à l'ex-président du Conseil des gouverneurs, M. Claude Lacroix, en lien avec les demandes de documents de la vérificatrice générale et sa perspective en matière de non-divulgence de ceux-ci. Le Comité a indiqué que son intention était d'obtenir ces documents dans le cadre d'un mandat afin de les remettre à la vérificatrice générale pour son enquête. Le tribunal s'est récemment prononcé pour dire que la vérificatrice générale n'est pas autorisée à recevoir les documents protégés par le privilège juridique.

Beaucoup de choses se sont produites depuis l'émission des mandats le 9 décembre :

- l'Université a continué à compiler et à remettre tous les renseignements et documents non protégés par le privilège juridique demandés par le Comité;
- le juge en chef de la Cour supérieure de justice de l'Ontario a communiqué par écrit sa décision confirmant que la vérificatrice générale n'est pas autorisée à exiger ou à recevoir des documents protégés de la Laurentienne;
- dans le cadre de la procédure aux termes de la LACC, la Laurentienne a demandé de « suspendre » l'obligation de se conformer aux mandats avant la date limite du 1^{er} février afin que le tribunal puisse se prononcer sur le caractère légal de ceux-ci. La requête pour suspension sera entendue par le juge en chef Morawetz le mardi 18 janvier et toutes les parties attendront la décision du tribunal.

Puisque la question est actuellement devant la Cour et comporte des enjeux juridiques, je ne donnerai pas plus de détails sauf pour dire que l'Université se conformera, bien entendu, à toutes les directives du tribunal. Il s'agit de questions complexes qui doivent être résolues, non pas d'obstacles créés par l'Université pour contrarier la vérificatrice générale, le Comité permanent ou les parties prenantes. Notre objectif est de parachever la restructuration aux termes de la LACC et d'émerger sur des assises financières viables, ayant abordé et réglé fructueusement les défis qui persistent depuis de nombreuses années.

Félicitations

- Pendant le mois de décembre, plusieurs étudiants s'isolaient en raison des protocoles de la COVID-19. Durant cette période, le personnel des résidences et les membres de l'équipe « CARE » de la Laurentienne leur ont apporté un soutien exceptionnel en leur livrant des repas et des colis surprises et vérifiant quotidiennement qu'ils avaient l'appui et les soins dont ils avaient besoin. Félicitations au personnel des résidences qui ont aidé à appuyer les étudiants : Benjamin Demianiuk, Joseph McGibbon, Kayla Dibblee, Dave DeLoye, Kyle Ackerland, Armande Martin et Bryce Allen.
- Les principaux membres de l'équipe « CARE » sont Nicole St. Marseille, Shannon Goffin, Michelle Brunette, Mary Laur, Stephanie Harris, Joseph McGibbon et Isabelle Chaussé. Pendant le congé des fêtes, l'équipe a coordonné l'aide et le soutien aux étudiants grâce aux contributions de Kayla Dibblee, Tom Fenske, Sylvie Chrétien-Makela, Leeanne Croteau, Melissa Ouimette, Troy Boyer et des équipes des résidences, du SEUL, des AEA et de la sécurité. La mission de l'équipe CARE (évaluation, réponse et conscientisation) est de soutenir un milieu sécuritaire et accueillant d'études et de travail en cernant et communiquant les menaces et risques comportementaux et assurant une intervention coordonnée précoce favorisant le bien-être des personnes et du campus.
- Félicitations à l'unité de santé et de sécurité, y compris les ambassadeurs de la santé et le Service de santé et de bien-être, qui continuent à offrir des services extraordinaires au personnel et à la population étudiante de la Laurentienne en cadrant avec la pandémie en cours. Les équipes ont joué un rôle clé pour établir les procédures relatives à la santé et à la sécurité pendant les examens et ont communiqué régulièrement avec Santé publique Sudbury et districts tout au long de décembre pour assurer que l'Université ait les renseignements les plus à jour en matière de COVID-19. Grâce à leur leadership et à leur mobilisation, les tests et les vaccins contre la COVID-19 ont été offerts sur le campus (et continuent de l'être). Félicitations aux membres de ces équipes, dont Gail Cowper-Benoit, George Flagler, Lyne Rivet, Emily Carriere, Linda Tresidder, Sandra Frappier, Kaitlyn Lyrette et Susan Finlay.
- Félicitations aux étudiants en sciences humaines et interdisciplinarité. Depuis le début de la pandémie de la COVID-19, les modes virtuels et hybrides d'apprentissage sont de plus en plus nombreux et s'améliorent aussi. Les étudiants se sont habitués à apprendre à l'intérieur comme à l'extérieur de la salle de classe. En fait, la cohorte de candidats au programme de doctorat en sciences humaines et interdisciplinarité de cette année a indiqué récemment qu'elle attribue son succès scolaire au mode hybride d'apprentissage à sa disposition. Félicitations à ces étudiants et à tous les autres de la Laurentienne qui font preuve de résilience, tout comme les membres dévoués de notre corps professoral et de notre personnel.

- Je tiens à souligner les efforts de l'équipe de MIRARCO, instance de recherche de l'Université Laurentienne, qui, grâce à la mise en commun d'expertise au Pérou, a lancé un nouveau projet de restauration environnementale dans ce pays. Leur projet de recherche vise à mettre au point un plan de restauration qui améliorera la qualité de l'eau dans tout le bassin de la rivière Coralaque, au Pérou, et aidera les communautés locales touchées par ce problème. MIRARCO et l'Université Laurentienne ont récemment envoyé une équipe de recherche au Pérou pour amorcer la première phase du projet. Félicitations.
- Félicitations à la nouvelle diplômée de l'École d'architecture McEwen, Mme Ra'anaa Brown. Co-fondatrice de la section de Sudbury de Black Lives Matter et une leader du festival Up Here à Sudbury, elle a été nommée lauréate du Prix de jeune femme distinguée décernée par la YWCA. La cérémonie de remise des prix de l'organisme aura lieu virtuellement le 21 janvier.
- Je tiens à reconnaître le Bureau de l'équité, de la diversité et des droits de la personne pour sa collaboration avec les collèges Boréal et Cambrian. Ensemble, ils ont créé une vidéo pour conscientiser les gens à la violence sexuelle qui a été diffusée au public en décembre. La vidéo aborde des points clés : sensibiliser, briser le silence, donner l'espoir et promouvoir les services.
- Je tiens à souligner le dévouement des nombreuses personnes qui ont aidé à présenter la période d'examens en décembre. Quand les nouvelles mesures de sécurité ont été mises en place, notre corps professoral a modifié ses examens afin de les donner à distance. Le personnel a appuyé cette transition et, bien sûr, nos étudiants ont été appelés encore à persévérer et à réussir malgré ces changements. Nous sommes fiers de la force, du dévouement et de la résilience de tous les membres de la communauté Laurentienne. Nous sommes persuadés qu'en 2022, nous continuerons à trouver une solidarité et un sentiment de communauté, que ce soit sur le campus ou à l'extérieur de celui-ci.
- Mme Sara Torres, Ph.D., en service social, a reçu une subvention Connexion du Conseil de recherches en sciences humaines pour son projet « *Knowledge mobilization focusing on protective factors for children's welfare: The case of urban Indigenous, African Nova Scotian, and immigrant and refugee communities* ». Grâce à ces fonds, elle et son équipe de recherche organiseront en 2022 une série d'activités interactives de conscientisation et de rayonnement en se fondant sur leurs recherches antérieures, afin de sensibiliser les gens et de favoriser le dialogue dans les communautés et entre celles-ci et les prestataires de santé et de services sociaux, les décisionnaires et les organismes culturels sur les façons de servir et de mobiliser les familles et les enfants. L'équipe veut aussi formuler des stratégies pour empêcher la surreprésentation des populations autochtones urbaines, africaines éco-écossaises, immigrées et réfugiées à la charge de l'état en Nouvelle-Écosse.
- Une équipe en génie mécanique de l'École de génie et d'informatique a récemment été invitée à participer à un concours mondial de robotique spatiale organisé par la Colorado School of Mines et la société Lockheed Martin, avec un jury de NASA. Les participants du concours, intitulé « *Over the Dusty Moon* », sont appelés à mettre au point un système de transport de matériaux qui assurera le déplacement efficace de régolithe lunaire. L'équipe a développé un concept solide et est dirigée par un excellent groupe de conseillers du corps professoral et de l'industrie : Derek Gransden, Markus Timusk et Greg Lakenen, technologue mécanique.

- L'étudiante en sciences médico-légales, Mme Bella Croiser, a fait l'objet de l'actualité locale pour le rôle principal qu'elle a joué dans la campagne de sensibilisation des jeunes de Sudbury à l'égard de l'utilisation d'opiacés. Il s'agit d'un programme de conscientisation à l'intention des élèves d'écoles secondaires présenté sous l'égide de Sudbury Rainbow Crime Stoppers. La promotion et la diffusion du programme auront lieu dans de nombreuses écoles secondaires de la région. [Renseignez-vous davantage en écoutant un extrait des nouvelles du 7 janvier de CTV Northern Ontario](#) qui met en valeur M. James Watterson, directeur de l'École des sciences naturelles et de l'Institut des sciences médico-légales à la Laurentienne.